



<http://www.ambafrance-am.org>



[https://twitter.com/ambafr\\_armenie](https://twitter.com/ambafr_armenie)

Service de Presse

## Revue de la presse arménienne du 11 janvier 2019

**La remise des mandats aux 132 députés du nouveau Parlement/** Les journaux rendent compte de la cérémonie de remise des mandats aux 132 députés de la 7ème assemblée de l'Assemblée nationale élue le 9 décembre 2018. Les mandats ont été distribués par des électeurs de diverses régions et de la capitale y compris par l'électrice la plus âgée du pays, Mme Bavakan Piloyan, âgé de 103 ans. Le Président de la Commission centrale électorale, Tigran Mukuchian, s'est félicité de la confiance du public face aux résultats des élections du 9 décembre et les a qualifiées de « sans précédent » car il n'y a eu aucune contestation des résultats, tandis qu'avant, selon T. Mukuchian, les recours devant la Cour constitutionnelle semblaient constituer l'une des étapes du processus électoral. La presse rappelle que la session inaugurale du nouveau parlement arménien aura lieu le 14 janvier 2019 à 10h00. L'alliance « Mon pas » aura 88 sièges à l'Assemblée nationale, et les partis « Arménie prospère » et « Arménie lumineuse » auront respectivement 26 et 18 sièges. Les journaux n'excluent pas que la question de la nomination du nouveau Premier ministre soit inscrite dans l'ordre du jour de cette première session. Pour rappel, il n'y aura pas d'élection de Premier ministre, car selon la Constitution arménienne, le Président nomme automatiquement le candidat du parti majoritaire dans cette situation, le candidat de « Mon pas » Nikol Pachinian au poste de Premier ministre.

**Le nombre des Ministères serait réduit de 17 à 12/** Les journaux rendent compte de la déclaration de Nikol Pachinian selon laquelle le nombre de ministères en Arménie sera réduit de manière significative malgré les vives critiques. Le nombre de ministères serait réduit de 17 à 12. Selon Nikol Pachinian, cette décision est conforme à ses promesses de campagne électorale de réduire les effectifs du gouvernement. Selon lui, l'objectif de cette démarche « n'est pas de faire des économies, mais d'améliorer l'efficacité du gouvernement et de ses organes » tandis que certains experts en administration publique trouvent que les nouveaux «super-ministères» ne feront que ralentir le travail de l'appareil d'État. La presse indique que le gouvernement a déjà annoncé la suppression du Ministère de la Diaspora et la fusion de quatre autres Ministères avec de différents organismes. En particulier, les Ministères de l'agriculture et du développement économique seraient transformés en un seul Ministère, de même que les Ministères de l'éducation, de la culture, des sports et de la jeunesse. Une fusion similaire est prévue pour les Ministères de l'énergie et des collectivités locales qui aboutirait à la création d'un nouveau ministère de l'Administration territoriale et des Infrastructures. Les quotidiens indiquent que le nombre d'employés publics qui seraient ainsi licenciés n'est pas encore connu, mais fait un sujet de débats publics et des manifestations des centaines d'employés des Ministres craignant de perdre leur emploi.

**Une nouvelle Commission permanente relative à l'Union économique eurasiatique sera créée/** Le quotidien *Jamanak* indique qu'à l'initiative du parti « Arménie lumineuse » une nouvelle Commission permanente du Parlement sur les questions relatives à l'Union économique eurasiatique (UEE) sera

créée. Selon « Arménie lumineuse », le processus d'intégration poserait constamment des problèmes qui nécessiteraient la mise en place d'une structure dont la responsabilité directe sera la réglementation de toutes les questions liées à l'UEE. Toutefois c'est le parti « Arménie prospère » qui a l'intention de nommer son député M. Mikayel Melkumian au poste de dirigeant de cette nouvelle Commission. La presse rappelle qu'« Arménie lumineuse » a entamé depuis toujours le retrait de l'Arménie de l'UEE et de l'OTSC. En septembre 2017, étant dans la faction d'opposition parlementaire Yelk, « Arménie lumineuse » avait présenté un projet de loi de retrait, qui n'a toutefois pas été adopté par la majorité républicaine. *Jamanak* indique que l'alliance « Mon pas » de Nikol Pachinian prendra le contrôle de la Commission permanente des questions d'intégration européenne auparavant dirigée par le parti « Arménie prospère », tandis que ce dernier prendra la direction de la Commission permanente des lois et des droits de l'homme, qui serait dirigée par la députée Mme Naira Zohrabian. La presse indique également que les nouvelles autorités prévoient une réduction des effectifs de 30% des employés du Parlement.

Rédaction : Lena Gyulkhasyan

*Hayastani Hanrapetoutioun- quotidien, journal officiel, tirage-6000 exemplaires ; Hayots Achkhar- quotidien, tirage-3500 exemplaires ; Azg- hebdomadaire, tirage- 3000 exemplaires ; Haykakan Jamanak- quotidien, tirage-6500 exemplaires ; Aravot- quotidien, tirage- 2718 exemplaires ; Jamanak- quotidien, tirage- 5300 exemplaires ; Hraparak-quotidien, tirage-3400 exemplaires ; Joghovourd-quotidien, tirage-3500 exemplaires ; Chorrord Ichkhanoutioun- quotidien, tirage-5700 exemplaires ; Golos Arménii- trihebdomadaire en langue russe, tirage-3425 exemplaires ; Novoyé Vrémia- trihebdomadaire en langue russe, tirage- 5 000 exemplaires ; 168 Jam- hebdomadaire, tirage- 5000 exemplaires ; Respoublika Arménia- bihebdomadaire, journal officiel en langue russe, tirage- 1500 exemplaires*

Cette revue de presse est une synthèse réalisée à partir de publications arméniennes parues au cours d'une journée définie et constitue un document de travail qui ne saurait en aucun exprimer le point de vue de l'Ambassade de France ou des autorités françaises. Toute reproduction de cette revue destinée notamment à une publication électronique, papier, destinée à des tiers, est soumise à autorisation de l'Ambassade de France en Arménie.